

Assemblée de l'association des maires à Vierzon

Climat et eau en débat diens?

Le 2 juillet dernier à Vierzon, l'assemblée départementale de l'association des maires, association marquée par la pluralité, a évité de débattre de l'intercommunalité. Elle a été attentive aux exposés sur le réchauffement climatique et sur la problématique de l'eau.

Deux cents maires, présidents de communes, conseillers généraux, étaient présents au centre des congrès de Vierzon, accueillis par le maire et conseiller général Nicolas Sansu, pour l'assemblée des maires, présidée par le sénateur-maire Rémy Pointereau, qui se tient généralement en juin. Ils ont abordé des thèmes récurrents dans la gouvernance du monde : le réchauffement climatique et la problématique de l'eau. Thèmes qui auraient mérité un peu plus de proximité avec ce que vivent les maires.

Toutefois, il a été question d'agriculture, de ses efforts fournis pour maintenir les captages d'eau potable avec un taux de nitrates autorisé et de la mise en place de la gestion volumétrique de l'irrigation. Serge Lepeltier, maire de Bourges, ambassadeur en charge des négociations sur le changement climatique, n'a pas manqué de faire réagir. L'assemblée en annonçant : "l'eau est en quantité suffisante, le tout est de savoir la gérer car elle est liée au changement climatique".

La question de l'intercommunalité effective au 31 décembre 2011 a été légèrement soulevée même si elle n'était pas à l'ordre du jour. Un sujet, vécu avec divergence par les maires. Jean-Claude Sandrier, député du Cher, ne souhaitait pas "détriorer le climat" a exprimé : "tous les territoires doivent être traités de la même façon". Enfin le préfet du Cher, Catherine Delmas-Comolli, reconnaissant par ailleurs, le "maillon essentiel du maire entre l'Etat et la population" a soumis : "le projet s'est appuyé sur la carte de l'intercommunalité existante pour garder des habitudes de travail. J'ai tenu compte de l'existence d'une multitude de territoires aux identités marquées et de la faible population. J'ai fait le choix de ne pas procéder au redécoupage de structures à fiscalité propre mais de lui prêter la fusion de territoires".

Vue planétaire sur le réchauffement climatique

Serge Lepeltier a été nommé ambassadeur du climat en février dernier. Sa mission est de coordonner avec les 190 autres ambassadeurs internationaux l'action des experts (dans tous domaines) et des politiques pour les négociations sur le climat lors des conférences de l'ONU.

Le protocole de Kyoto (traité international visant la réduction de gaz à effet de serre signé en 1997) expire en 2012, un second engagement est à clarifier pour les années à venir. Suite à la conférence internationale de l'ONU tenue à Cancun en 2010 où des accords ont été pris, c'est à Durban en Afrique du Sud, à la fin de l'année 2011 que des décisions devront être prises notamment sur la création d'un fonds vert de 100 milliards de dollars par an en taxant les transports maritimes et aériens. D'ici là le travail est quotidien. "En dix ans, la France a bien évolué et nous pouvons être crédibles sur ce sujet aujourd'hui" a avancé Serge Lepeltier. Comment les pays s'engageront pour l'après Kyoto : alors que certains pays s'y opposent (Canada, Japon...), comment concilier la croissance économique des pays en voie de développement et les émissions de gaz à effet de serre ?

Maxime Camuzat, maire de St-Germain du Puy et conseiller général, a redit les intérêts politiques de certains dirigeants pour le réchauffement climatique.

L'exemple de Brest pour la gestion de l'eau

La gestion de l'eau par les syndicats a été à l'ordre du jour. Maxime Paul, vice-président de la société publique locale syndicat de la communauté urbaine de Brest, a relaté comment l'agglomération de Brest a eu intérêt à gérer en propre l'assainissement.

Les politiques ont choisi de créer une société publique

retenues d'eau pour pouvoir être utilisée l'été pour l'agriculture (idée défendue par la FNSEA) Serge Lepeltier, non pas contre, a évoqué la "continuité écologique des eaux", c'est-à-dire la non perturbation des espèces. Il s'est prononcé également sur la modification des assoulements en agriculture pour "cultiver moins de cultures gourmandes en eau".

Propos repris par le maire de Paray, Xavier Crépin, agriculteur, qui a souligné le bénéfice de la gestion volumétrique de l'irrigation toujours plus affinée. Sur une question concernant



Le président de l'association des maires du Cher, aux côtés du maire conseiller général de Vierzon, de Mme le Préfet, du député de la circonscription et du vice-président de l'association des maires.

locale, en janvier 2011, qui fait suite à un contrat d'affermage de vingt-cinq ans avec Veolia. Un capital 100 % public, une mutualisation des moyens avec les divers syndicats, pas de concurrence et une transparence dans le prix de l'eau, en voilà les principaux avantages.

La prévention contre les grêlons à prendre au sérieux

L'ANELFA est une association qui propose une technique de lutte anti-grêle grâce à un générateur de particules glacées. Plusieurs communes, une quarantaine, sont déjà équipées, mais ce n'est pas suffisant, afin de maîtriser au mieux les impacts de la grêle. Elle a tenté de sensibiliser les maires car grêle et réchauffement climatique sont liés. "Les averses de grêle si elles ne sont pas plus fréquentes depuis le début du XXe siècle sont plus violentes en intensité" a affirmé Jean Dessens, physicien au sein de l'association.

Claude Berthet, directrice, a expliqué : "les communes, pour une centaine d'euros, doivent s'y mettre. C'est une question de solidarité envers celles qui subissent davantage les intempéries". L'appel a également été lancé par le maire de Preuilly, Jean-Paul Hochedel, président de l'ANELFA du Cher.


Cécile TrumEAU

les captages d'eau potable, Serge Lepeltier est conscient que l'hydrogéologie est complexe et que "l'on doit se couvrir au maximum pour la santé humaine".

Enfin sur ce thème le maire de Levet, Jean-François Barot, en soutien aux agriculteurs, n'a pas manqué de dire (citant ses sources d'information suite à un colloque organisé par l'Académie Nationale de médecine le 31 mars dernier à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière) que la norme 50 mg/l de nitrates n'était pas fondée et que les eaux nitratées étaient bonnes pour la santé !



Cette année, l'assemblée des maires du Cher a eu lieu en juillet, le quatrième samedi de juin étant pris par le comice de la Chapelle d'Angillon.

De nouveaux maires

Une minute de silence en mémoire des maires disparus au cours de l'année : Guy Courzadet de Culan, Jean-Baptiste Baudon de Nozières, Guy Poubreau de St-Satur, a été observée. De nouveaux maires ont été salués : Bertrand de Vogué à Oizon, Guy Chabrilat à Fussy, Jean-Claude Gross à Culan, Joël Druat à Montigny, Yvonne Chabin à Orenais, René Thomas à Vignoux-sous-les-Aix et Jacqueline Mallard à Nozières. Au cours de l'année 2010 et 2011 des maires ont reçu la légion d'honneur au grade de chevalier : Josette Davril maire de Crézancy-en-Sancerre, Guy Poubreau (maire décedé) de St-Satur, Edith Michelic maire de Farges Allichamps et Etienne de Saporta maire honoraire d'Ivoy-le-Pré.

Situation des ressources en eau au 30 juin

Des restrictions des usages de l'eau sont instaurées par arrêté préfectoral sur onze bassins versants :

- En situation d'alerte : le bassin de l'Aubois, le bassin versant de la Grande Saudre, le bassin Arnon aval,
- En situation d'alerte renforcée : le bassin versant de la Vauvise, le bassin de l'Auron, le bassin versant de la Petite Saudre et de la Rete, le bassin de l'Indre, le bassin de l'Yèvre à l'amont de Bourges, le bassin Arnon amont, le bassin du Cher.

triction sont les suivantes pour les exploitants agricoles : restrictions horaires des prélèvements d'eau pour l'irrigation (hors protocole de gestion volumétrique du bassin Yèvre-Auron) :

- En alerte : de 12 h à 17 h pour les prélèvements en cours d'eau et en nappe alluviale,
- En alerte renforcée : de 10 h à 20 h pour les prélèvements en cours d'eau et en nappe alluviale et de 12 h à 17 h pour les autres prélèvements en nappes souterraines.

Les principales mesures de res-

Communiqué de la Préfecture du Cher